

**Audioconférence du 4 janvier 2022 au SRE****Situation COVID**

Dans le cadre du suivi de la crise sanitaire le SG est interrogé 3 fois par semaine par la centrale.

Chiffres pour le 3/01 :

- 0 agent en ASA pour isolement
- 0 agent en ASA pour vulnérabilité
- 1 agent en ASA COVID pour autre motif (classe fermée etc.)

La semaine dernière, 5 cas COVID recensés et 3 nouveaux cas lundi.

3 jours obligatoires, 4 jours vivement encouragés
en accord avec votre encadrement

Néanmoins, après échange avec les assistances de prévention et en accord avec leur chef de bureau des agents peuvent à titre individuel et de manière exceptionnelle être autorisés à télétravailler moins de 3 jours par semaine voire à ne pas télétravailler. La règle d'un agent par bureau devra être respectée même dans ce cas.

indemnisation des jours de télétravail

les périodes de télétravail donneront lieu à décompte pour l'indemnisation quelque soit le motif (régulier, ponctuel ou exceptionnel) dans la limite annuelle fixée à 220€

L'emport de document est autorisé

pour l'ensemble des bureaux (1C, 1B, 1A etc.) pendant la période de renforcement du télétravail

Les collègues de l'unité réversion pourront donc emporter des dossiers à leur domicile contrairement aux consignes transmises dans un 1^{er} temps de manière à résorber le stock de demandes papier.

Numérisation - arrivée d'un vacataire (suite GT)

- Arrivée d'un vacataire la semaine prochaine
- installation du nouveau matériel de numérisation est en-cours d'étude près du courrier central.

Réunions / formations

- Les jauges des salles sont toujours fixées à 4 m2 par agent
- Réception de 10 capteurs de CO2 qui seront installés dans un certain nombre de salles (Agil, 201, 4, 2, 3, 3123, 3501, 3530, PAT etc.)
- Pas de réunions dans les salles aveugles jusqu'à nouvel ordre
- Formations en présentiel prévues en janvier : retour à faire avec les bureaux pour voir s'il est possible de les décaler ou s'il faut envisager de les faire à distance
- Formation IGPDE et ENFIP : en attente de consignes

Restauration

INSEE : restauration privilégiée . Les agents INSEE sont majoritairement passés en télétravail. La fréquentation du restaurant est, en conséquence, en forte baisse.

Pas d'info à ce jour pour la MAN